L'ANFH propose à ses adhérents une boîte à outils pratique afin de découvrir et de mettre en place des démarches de développement durable et responsabilité sociale des établissements.

Le développement durable au centre des démarches des établissements adhérents de l'ANFH

Ces dernières années, les initiatives se sont multipliées dans les hôpitaux afin d'intégrer le développement durable aux projets et à l'organisation des établissements.

Cet engagement du milieu hospitalier s'est traduit notamment par des actions privilégiant les équipements basse-consommation, le choix des matériaux isolants et non polluants dans les projets de construction, l'achat de véhicules propres ou économes ou encore la formation des personnels aux écogestes. L'ANFH, dans le cadre de son projet stratégique 2020-2023, tient à accompagner ses adhérents dans les actions en faveur du développement durable.

Une boite à outils accessible pour tous les établissements pour les guider dans leurs démarches RSE/développement durable

Pour accompagner les établissements de la Fonction publique hospitalière, l'ANFH a mis en ligne depuis le mois de mars des outils pratiques pour aider ses adhérents :

- L'inscription à des **webinaires** proposée par l'ANFH : « Comment favoriser le déploiement d'une **politique de développement durable** au sein de mon établissement ?»

- 3 webinaires complémentaires : Comment mener un **diagnostic de développement durable ?** Comment formaliser un **plan d'action**

adapté
à l'établissement ? Comment
mettre en œuvre les actions
, comment les prioriser ?

- **10 fiches pratiques** expliquant, pour chaque grand thème du développement durable, les enjeux, obligations et actions qui peuvent être mises en place par les établissements. Les thématiques proposéesÂÂ : Achats responsables, Biodiversité, Energies, Gaz à effet de serre, Gaspillage alimentaire, Déchets, Hygiène des locaux, Qualité de l'air intérieur, Eco conception des soins et Mobilité

- **16 Podcasts «développement durable en santé»**, explorant différentes thématiques comme le tri des déchets, l'éco-conception des soins, la décarbonation du secteur de la santé ou encore le changement climatique et la santé.

- **21 fiches et 12 vidéos "retour d'expérience"** décrivant des initiatives locales mises en place par les adhérents de l'ANFH ou des établissements du secteur sanitaire et médico-social. Ces fiches permettent aux établissements d'avoir une vision humaine et financière plus globale sur les différentes options applicables dans chaque établissement.

- **Des formations à l'achat éco-responsables** (dans le cadre d'un partenariat ANFH - DGOS), avec 2 modules : une formation en présentiel ou e-learning et une formation pour les acheteurs .

L'ANFH en bref

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%),de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. En complément de la gestion des 838,7 millions d'euros collectés, l'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication… Reposant sur trois valeurs

structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d’un million de personnes. Depuis 2021, l’ANFH accompagne le développement de l’apprentissage dans la Fonction publique hospitalière.